

Stage de formation

Télepilote professionnel de drone S1 S3

DUREE - DATES ET LIEUX

6 jours – 42 heures

COLMAR

Lundis 29/01 - 5/02 - 19/02 - 26/02 - 5/03 - 12/03/2018

PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

Toute personne ayant à piloter un drone dans un cadre professionnel

INTERVENANT

Formateur qualifié dans le respect de la certification NF Service Formation

COUT

1.404 € HT/stagiaire (tarif non-adhérent corporation)

1.260 € HT/stagiaire (tarif adhérent corporation)

PEDAGOGIE ET VALIDATION

6 stagiaires minimum à 8 maximum

Apports théoriques, interactions

Formation théorique en salle et formation pratique sur site de vol avec exercices d'application

Support de cours fourni

Suivi de la progression pédagogique des stagiaires tout au long de la formation

QCM en fin de formation

Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire

Brevet théorique d'ULM

Attestation de formation de pilotage

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

03 89 41 92 92

contact@ctai-formation.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Approfondir ses connaissances en vue du passage du brevet théorique ULM auprès des services de la Direction Générale de l'Aviation Civile et répondre à l'arrêté du 17 décembre 2015

Etre formé à la prise de vues aériennes dans des domaines professionnels ou privés

CONTENU

Formation à la préparation de l'examen théorique ULM (4 jours)

- Cellule voiture
- Le groupe moteur propulseur
- Instruments et équipements
- Parties mobiles
- Géométrie
- Principe de sustentation / aérodynamisme
- Les axes de rotation
- Découverte du vol
- Caractéristiques de la masse d'air
- Les fronts / aérologie / les règles de l'air
- Division de l'espace aérien
- Radiotéléphonie / aérodrome / lecture de cartes
- Documents / notion de pression atmosphérique
- Atmosphère standard
- Les différents calages / altimétrie et réglementation
- Visite pré-vol et actions vitales
- Prévention de la panne motrice, du décrochage
- Risques liés à la météo et à l'aérologie
- Entretien et contrôle du vieillissement des appareils
- Effets de l'altitude / vision / oreille / hygiène de vie
- Jugement et décision/ effets du stress

Formation pratique de pilotage de drone

- Véhicule de prévol
- Mise en route au bord de la zone évolution
- Décollage vertical stabilisé
- Vol stationnaire
- Translation lente
- Pilotage et cadrage
- Réglementation aéronefs S1 et S3
- Les différents composants constituant le drone

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer par courrier : Maison de l'Artisanat – 12 rue des Métiers 68000 COLMAR - par fax : 03 89 24 04 26

par mail : contact@ctai-formation.fr – ou inscription sur Internet : www.ctai-formation.fr

ENTREPRISE Adresse (cachet)	Tél	
	Fax	
	SIRET	
	e-mail	
	Code NAF	
	Nbre salariés	
souhaite inscrire au stage : Télepilote professionnel de drone COLMAR 29/01-5/02-19/02-26/02-5/03-12/03	Statut du stagiaire dans l'entreprise	☐ chef d'entreprise non-salarié ☐ auto-entrepreneur ☐ chef d'entreprise salarié ☐ conjoint collaborateur ou associé inscrit répertoire ☐ salarié
NOM-Prénom		
Date de naissance stagiaire		

Je reconnais avoir pris connaissance du programme, du règlement intérieur et des conditions générales de ventes disponibles sur le site ctai-formation.fr ou sur simple demande, et les accepter.

J'accepte de recevoir par mail des offres commerciales et informatives du CTAI (à rayer si refus).

Certifié sincère et exact, le :

Signature :